

DEMANDE DE CESURE 2025-2026

Formulaire à déposer impérativement auprès de Valentine LAFORET : (valentine.laforet@marseille.archi.fr)

- avant le **1er juillet 2025** pour une césure annuelle ou au 1er semestre
- avant le **31 janvier 2026** pour une césure au 2nd semestre

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

La période de césure ne peut excéder la durée maximale d'une année universitaire et est possible dès le début de chaque cycle.

Nom : Prénom.....
N° étudiant
Année d'étude en 2025-2026 :
Demande de césure en 2025-2026 : annuelle / 1er semestre / 2nd semestre
Adresse.....
Code postal.....
Ville.....
.....
Mail.....

Pièces à joindre :

1. Lettre de motivation comprenant

- Parcours de l'étudiant
- Projet personnel : préciser la nature du projet, le pourquoi, comment le projet participe à sa formation d'architecte, dans quel contexte le projet va se réaliser sur l'année ou le semestre universitaire
- Son engagement : préciser ce à quoi l'étudiant s'engage et comment il va rendre compte de ce qu'il a fait.

2. Copie de la carte d'étudiant de l'année universitaire 2024/2025

3. Résultats des notes obtenues depuis la première inscription à l'ENSA-M (joindre relevé de notes)

.....
DEMANDE DE CESURE

Date et signature du responsable de la pédagogie

☐ **accordée** (avec maintien de la bourse universitaire pour les
étudiants boursiers)

☐ refusée

.....